

La guerre civile en Espagne

Après s'être entretenu avec le chargé d'affaires d'Allemagne, M. Anthony Eden a eu une entrevue avec M. Baldwin, au 10 Downing Street. On croit savoir que la question espagnole a été abordée au cours de cette conversation.

LE TEXTE DE LA RÉPONSE ALLEMANDE

Berlin, 7. — Voici le texte de la réponse allemande remise ce soir à la note du 26 décembre des gouvernements français et britannique :

« Le gouvernement du Reich est obligé, d'abord, d'exprimer son étonnement et son indignation devant l'attitude du gouvernement français ainsi qu'estime nécessaire, en dehors de la procédure du comité de non-intervention de Londres, d'adresser par le deuxième fois un appel direct aux gouvernements représentés dans ce comité.

« La question de l'interdiction de la participation des volontaires étrangers aux combats en Espagne qui fait l'objet de cet appel, est actuellement soumise aux délibérations du comité de Londres. Il est impossible de se rendre compte si une méthode consistant à recourir à de telles actions diplomatiques spéciales de gouvernements particuliers, peut favoriser ces délibérations. Si on n'est pas d'accord sur la procédure suivie au comité pour traiter les questions espagnoles, il est impossible de procéder à ce qui serait mieux, dans l'intérêt de la clarté et de l'unité, pour traiter ces questions, de renoncer purement et simplement à poursuivre la procédure qui pourrait aboutir à la participation de volontaires étrangers.

« Le gouvernement du Reich doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour empêcher la participation de volontaires étrangers dans la guerre civile espagnole ou même que l'Allemagne soit impliquée dans l'importance de ce problème, le gouvernement du Reich constate de nouveau que ce furent lui et le gouvernement français qui ont empêché le départ de participants volontaires aux combats espagnols. Il constate, d'autre part, que ce furent le gouvernement royal de Grande-Bretagne et le gouvernement français qui rejettent sur l'Allemagne la responsabilité du problème des volontaires étrangers dans la guerre civile espagnole ou même que l'Allemagne soit impliquée dans l'importance de ce problème, le gouvernement du Reich constate de nouveau que ce furent lui et le gouvernement français qui ont empêché le départ de participants volontaires aux combats espagnols.

« L'attitude prise au début de cette question par le gouvernement royal britannique et par le gouvernement français ne peut s'expliquer que par le fait que les deux gouvernements ne voulaient pas considérer l'afflux de volontaires comme une intervention inamicable dans les affaires espagnoles. Si, aujourd'hui, les deux gouvernements adoptent un autre point de vue, le gouvernement allemand doit se demander sérieusement si, en fait, l'interdiction proposée n'aurait pas pour conséquence, à l'heure actuelle, de favoriser d'une manière unilatérale les éléments qui combattent le gouvernement espagnol.

« Après que pendant un certain temps les éléments beloches ont effectué sans obstacle, il est en effet difficile de se défendre de l'impression que l'interdiction ne profiterait maintenant qu'au parti bolcheviste en Espagne qui, apparemment, a suffisamment complété ses effectifs par des volontaires étrangers.

La condition mise par le Reich à son adhésion
« Mais, étant donné que le gouvernement allemand est intervenu, dès le début, pour empêcher l'afflux de volontaires en Espagne, il est prêt aujourd'hui encore à appuyer toutes les mesures servant à cette fin. Cependant, il doit être précisé que le Reich ne peut accepter les possibilités d'une intervention directe ou indirecte dans les luttes en Espagne soient exclues une fois pour toutes. C'est pourquoi le gouvernement allemand fait dépendre son adhésion des conditions suivantes :

DEUX CAMBRESIENS ARRÊTÉS A LA FRONTIÈRE BELGE A CHIMAY
Ils tentaient de passer en France 12 mitrailleuses
Bruxelles, 7. — Depuis quelques jours l'attention des gendarmes de Riezès et de Chimay avait été attirée sur une automobile dans laquelle se trouvaient 3 hommes et que l'on disait transporter des armes.

SUR LE FRONT DE MADRID
La résistance des nationalistes
Madrid, 7. — Le Conseil délégué pour la défense de Madrid publie le communiqué suivant :

LES MILIEUX POLITIQUES BELGES DÉPLORENT QUE L'ITALIE AIT MIS SA RADIO A LA DISPOSITION DE M. DEGRELLE
Bruxelles, 7. — Le fait que le gouvernement italien ait cru devoir mettre les postes de radio italienne à la disposition du chef du mouvement fasciste, M. Léon Degrelle, est vivement déploré dans les milieux politiques et la presse belge. On considère que c'est un geste d'autant plus inamical qu'il a quelques semaines, lorsqu'il en avait été fait la question, Bruxelles avait fait connaître à Rome que, ayant interdit à M. Degrelle l'accès du micro en Belgique, il lui interdisait fort de l'entendre parler d'Italie.

Un appel aux Madrilènes
Madrid, 7. — Le commandant Carlos, commissaire politique du 5^e bataillon, vient d'adresser un appel aux Madrilènes.

RADIO-SÉVILLE DIFFUSE...
Rabat, 7. — A son émission de 13 h. 30, Radio-Séville a communiqué ce qui suit :

M. Spaak a reçu l'ambassadeur d'Italie
Bruxelles, 7. — M. Spaak, ministre des Affaires étrangères, a reçu M. Pizzardi, ambassadeur d'Italie, à la fin de la semaine dernière. M. Pizzardi a attiré l'attention du gouvernement italien sur le caractère inamicable de l'autorisation donnée au chef du mouvement fasciste, M. Léon Degrelle, d'utiliser les postes de radio italiens pour prononcer des discours d'ordre politique.

LE BUDGET DE 1937

Les principales dispositions de la loi des Finances concernant le public
Voici les principales dispositions concernant le public inscrites dans le budget de 1937 :

TRAITEMENTS DE LA LEGION D'HONNEUR ET DE LA MÉDAILLE MILITAIRE
La première échéance de l'exercice 1937 est reportée du 1^{er} juin au 1^{er} juillet. Les échéances sont désormais fixées au 1^{er} janvier et 1^{er} juillet. Tout paiement fractionnaire est supprimé.

ABONNEMENT AU TÉLÉPHONE
Le taux de l'abonnement principal est établi comme suit selon les circonstances :

TAXE DES CONVERSATIONS TÉLÉPHONIQUES
La taxe unitaire de jour est fixée comme suit : conversation locale ou de circonscription : 0 fr. 50 ; entre circonscriptions limitrophes : 1 franc ; entre circonscriptions non limitrophes d'après la distance à vol d'oiseau de chef-lieu de circonscription ; jusqu'à 20 kilomètres : 1 fr. 50 ; de 20 à 30 kilomètres : 2 francs ; de 30 à 100 kilomètres : 3 francs.

NON DÉCLARATION DES POSTES
En cas de non déclaration d'un poste récepteur de radiodiffusion le montant de la redevance est quintuplé.

PRELEVEMENT SUR LES RENTES DU TRÉSOR
Le prélevement de 10 % est supprimé pour les rentes sur l'Etat et les valeurs du Trésor de forme nominative.

AVOIRS A L'ÉTRANGER
Les personnes qui rapatrient de l'étranger des sommes d'argent ou des valeurs mobilières sont exonérées de l'impôt sur le revenu de ces sommes et valeurs.

REGIME DES PENSIONS CIVILES ET MILITAIRES
Sont remises en vigueur à compter du 1^{er} janvier 1937 les dispositions de la loi du 14 avril 1934 — le bénéfice de la prérogative restant acquis — ainsi que les règles antérieures concernant le régime de retraite des ouvriers des établissements industriels de l'Etat, et celui du personnel de l'Imprimerie Nationale.

GARDE RÉPUBLICAINE
L'effectif des grades et grades de la garde républicaine mobile est porté à 27.000, non compris les gardes stagiaires.

PERIODES DE RÉSERVE
En 1937, la durée de la période des réserves convoqués au titre de la deuxième période sera de quinze jours. Elle pourra être prolongée de dix-huit jours pour les hommes de troupe convoqués par unités constituées.

RISQUES AÉRIENS
Il est institué un fonds de prévoyance destiné à couvrir les risques aériens encourus par les gens inscrits dans les sections d'aviation populaire.

HABITATIONS A BON MARCHÉ
Des avances pourront être attribuées aux sociétés de crédit immobilier, ainsi qu'aux offices, sociétés et fondations d'habitations à loyer modéré, en concurrence de 400 millions.

CULTURE DU LIN ET DU CHÂNYRE
Les primes d'encouragement à la culture du lin et du chanvre continueront à être attribuées en 1937.

CAISSE DES PENSIONS DE GUERRE
Elle est instituée, à partir du 1^{er} janvier 1937, et pour une période d'expérience de deux ans, à l'expiration de laquelle il sera définitivement statué sur cette création, une caisse des pensions de guerre.

RETRAITE DU COMBATTANT
Est abrogé le décret-loi concernant le service de la retraite du combattant.

LA MORT EN ESPAGNE DU BARON DE BORCHGRAVE

M. Spaak, ministre des Affaires étrangères de Belgique a fait connaître les résultats de l'enquête (DE NOTRE RÉDACTION BELGE)

La commission des affaires étrangères du Sénat s'est réunie jeudi pour entendre un rapport de M. Spaak, ministre des Affaires étrangères, sur les circonstances de la mort, sur le front de Madrid, du baron de Borchgrave.

Dans cette communication, M. Spaak a rappelé qu'à l'approche du général Franco, les diplomates étrangers quittèrent Madrid. C'est alors que le baron de Borchgrave, qui s'occupait de ventes d'automobiles, offrit ses services au représentant officiel de la Belgique et fut engagé à l'ambassade comme employé. De ce fait, M. de Borchgrave jouissait donc de l'immunité qui s'attache aux diplomates.

Le 22 décembre, on signalait à Bruxelles la disparition du jeune attaché et le 25 un télégramme annonçant que son cadavre avait été découvert à Suñer, dans la zone du front.

De l'enquête menée par le gouvernement belge, il résulte que le corps de M. de Borchgrave avait été jeté dans une fosse commune avec 20 autres cadavres et qu'il avait reçu 2 balles dans la nuque. A l'heure actuelle, a déclaré M. Spaak, le baron de Borchgrave est toujours dans cette fosse commune et il est difficile de l'exhumer parce que neuf autres cadavres se trouvent au-dessus du sien.

Une des premières réponses du gouvernement espagnol qui présente ses condoléances au Gouvernement belge, précisait que le baron de Borchgrave était rendu au front pour visiter deux blessés belges sans avoir, au préalable, donné son avis aux autorités gouvernementales. Le gouvernement de Valence se déclarait prêt à accorder des réparations et à prendre des sanctions si des fautes avaient été commises.

Dans une nouvelle note, la Belgique, après avoir souligné la responsabilité du gouvernement de Valence dans cette affaire, réclame la punition des coupables et un million de francs de dommages et intérêts pour la famille.

Signalons que l'autopsie du baron de Borchgrave a été faite par un médecin qui a été retrouvé aux mains des gardes d'assaut.

Certains journaux belges parlent, à propos de cette affaire, de rupture des relations diplomatiques avec Valence. D'autres parlent, au cas où un accord ne serait pas réalisé entre la Belgique et l'Espagne, de soumettre le cas à la Cour de La Haye.

325 décès
Londres, 7. — Le bureau de l'Etat Civil annonce que l'épidémie de grippe qui sévit actuellement dans le Royaume-Uni a causé la mort de 325 personnes au cours de la semaine dernière.

UN ALLEMAND, ARMÉ D'UNE MITRAILLETTE, ARRÊTÉ A THULLIN
Bruxelles, 7. — Le gendarmier de Bousset a arrêté ce matin à Thullin, un Allemand nommé Jager Heung, domicilié à Berlin. Heung est affilié aux Jeunesses hitlériennes et portait une serviette dans laquelle se trouvait un poignard de tranchée, 12 cartouches à balles et une mitrailleuse. Il a refusé d'expliquer pourquoi il était en possession de ces armes.

LES GREVISTES ASSEMBLES DEVANT L'USINE HIER MATIN
Nous avons signalé qu'à la suite du licenciement d'une jeune fille à l'Usine des Trois Docteurs, à Carvin, une grève partielle avait éclaté mardi matin.

Le directeur annonce par affiche que les grévistes seront licenciés
A la suite des événements qui se dérouleront le matin, M. Boulanger a fait afficher hier à 14 h. 30 sur les murs de son établissement l'avis suivant :

AVIS
« En admettant sous réserve que le licenciement d'un ouvrier fasse partie des conflits soumis à la loi sur l'arbitrage obligatoire.

LES AVENTURES DE « KID L'ESPIÈGLE »
L'histoire de Kid l'Espiegle continue. Le héros se retrouve dans une situation délicate, poursuivi par les forces de l'ordre.

LA GRIPPE EN ANGLETERRE

Une grave épidémie sévit Outre-Manche, notamment à Londres, où les services publics ont dû être réduits

Londres, 7. — Une épidémie de grippe extrêmement contagieuse sévit actuellement en Angleterre et à Londres en particulier. Cette affection est surtout répandue dans les armées, les administrations publiques et privées où des mesures de prophylaxie ont dû être prises. Il en est de même dans la cité où le personnel ne trouve, de ce fait, extrêmement réduit.

Dans la police métropolitaine seule, on compte 1.400 cas. A Birmingham, 600 ouvriers ont dû quitter le travail aux usines d'automobiles Austin.

A Leicester, 40 % des écoliers et 11 % des ouvriers sont affectés. Le service des tramways a été réduit en proportion, faute de personnel.

On a compté ces jours derniers une centaine de cas mortels.

325 décès
Londres, 7. — Le bureau de l'Etat Civil annonce que l'épidémie de grippe qui sévit actuellement dans le Royaume-Uni a causé la mort de 325 personnes au cours de la semaine dernière.

UN ALLEMAND, ARMÉ D'UNE MITRAILLETTE, ARRÊTÉ A THULLIN
Bruxelles, 7. — Le gendarmier de Bousset a arrêté ce matin à Thullin, un Allemand nommé Jager Heung, domicilié à Berlin. Heung est affilié aux Jeunesses hitlériennes et portait une serviette dans laquelle se trouvait un poignard de tranchée, 12 cartouches à balles et une mitrailleuse. Il a refusé d'expliquer pourquoi il était en possession de ces armes.

LES GREVISTES ASSEMBLES DEVANT L'USINE HIER MATIN
Nous avons signalé qu'à la suite du licenciement d'une jeune fille à l'Usine des Trois Docteurs, à Carvin, une grève partielle avait éclaté mardi matin.

Le directeur annonce par affiche que les grévistes seront licenciés
A la suite des événements qui se dérouleront le matin, M. Boulanger a fait afficher hier à 14 h. 30 sur les murs de son établissement l'avis suivant :

AVIS
« En admettant sous réserve que le licenciement d'un ouvrier fasse partie des conflits soumis à la loi sur l'arbitrage obligatoire.

LES AVENTURES DE « KID L'ESPIÈGLE »
L'histoire de Kid l'Espiegle continue. Le héros se retrouve dans une situation délicate, poursuivi par les forces de l'ordre.

LE CONFLIT DES MINEURS BELGES

Les deux parties n'ont pu se mettre d'accord et ont fait appel au Gouvernement pour la recherche d'une solution (DE NOTRE RÉDACTION BELGE)

La Commission mixte des mines s'est réunie hier. Patrons et ouvriers ne sont pas parvenus à se mettre d'accord. Les deux parties s'en sont remises au Gouvernement pour proposer une solution.

Lundi, un Conseil de cabinet se réunira à Bruxelles, au cours duquel une formule sera élaborée et qui sera soumise aux intéressés.

Comme nous l'avons fait prévoir, le Gouvernement s'occupe de la semaine de 45 heures, soit la réduction d'une demi-heure de la journée de travail avec, comme compensation pour les patrons, le recrutement de mineurs qualifiés à l'étranger. Les patrons proposent même d'embaucher un mineur belge pour chaque mineur étranger qualifié, de façon à préparer une main-d'œuvre qualifiée belge. Si la question des salaires ne vient pas compliquer les débats, cette solution a beaucoup de chance d'être adoptée.

UN ALLEMAND, ARMÉ D'UNE MITRAILLETTE, ARRÊTÉ A THULLIN
Bruxelles, 7. — Le gendarmier de Bousset a arrêté ce matin à Thullin, un Allemand nommé Jager Heung, domicilié à Berlin. Heung est affilié aux Jeunesses hitlériennes et portait une serviette dans laquelle se trouvait un poignard de tranchée, 12 cartouches à balles et une mitrailleuse. Il a refusé d'expliquer pourquoi il était en possession de ces armes.

LES GREVISTES ASSEMBLES DEVANT L'USINE HIER MATIN
Nous avons signalé qu'à la suite du licenciement d'une jeune fille à l'Usine des Trois Docteurs, à Carvin, une grève partielle avait éclaté mardi matin.

Le directeur annonce par affiche que les grévistes seront licenciés
A la suite des événements qui se dérouleront le matin, M. Boulanger a fait afficher hier à 14 h. 30 sur les murs de son établissement l'avis suivant :

AVIS
« En admettant sous réserve que le licenciement d'un ouvrier fasse partie des conflits soumis à la loi sur l'arbitrage obligatoire.

LES AVENTURES DE « KID L'ESPIÈGLE »
L'histoire de Kid l'Espiegle continue. Le héros se retrouve dans une situation délicate, poursuivi par les forces de l'ordre.

LES AVENTURES DE « KID L'ESPIÈGLE »
L'histoire de Kid l'Espiegle continue. Le héros se retrouve dans une situation délicate, poursuivi par les forces de l'ordre.

LES AVENTURES DE « KID L'ESPIÈGLE »
L'histoire de Kid l'Espiegle continue. Le héros se retrouve dans une situation délicate, poursuivi par les forces de l'ordre.

LES AVENTURES DE « KID L'ESPIÈGLE »
L'histoire de Kid l'Espiegle continue. Le héros se retrouve dans une situation délicate, poursuivi par les forces de l'ordre.

LES AVENTURES DE « KID L'ESPIÈGLE »
L'histoire de Kid l'Espiegle continue. Le héros se retrouve dans une situation délicate, poursuivi par les forces de l'ordre.

LES AVENTURES DE « KID L'ESPIÈGLE »
L'histoire de Kid l'Espiegle continue. Le héros se retrouve dans une situation délicate, poursuivi par les forces de l'ordre.

LES AVENTURES DE « KID L'ESPIÈGLE »
L'histoire de Kid l'Espiegle continue. Le héros se retrouve dans une situation délicate, poursuivi par les forces de l'ordre.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Vendredi 8 janvier 1937. — Soleil : lever, 7 h. 45 ; coucher, 16 h. 41 ; Lune : lever, 4 h. 5 ; coucher, 11 h. 27. — Etat hygrométrique : 77 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille, à 17 h. 30 : 9 mm. 4 ; Thermomètre : Froid : 7 ; Minima : 6,3 ; Maxima : 10,4 ; Vent : Nord-Ouest ; Force : 1 ; Etat du ciel : couvert ; Prévisions pour aujourd'hui : Très frais ; éclaircies ; ondées.

PREVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL DES METEORES. — Station de Lille. — Observations faites le 7 janvier 1937, à 17 h. 30 : Baromètre : 765 mm. 7 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille, à 17 h. 30 : 9 mm. 4 ; Thermomètre : Froid : 7 ; Minima : 6,3 ; Maxima : 10,4 ; Vent : Nord-Ouest ; Force : 1 ; Etat du ciel : couvert ; Prévisions pour aujourd'hui : Très frais ; éclaircies ; ondées.

NOTRE CALENDRIER HISTORIQUE
1558. Le duc François de Guise enlève, après sept jours de siège, la ville de Calais aux Anglais, qui l'avaient gardée pendant plus de deux siècles.

1642. Mort de Galilée, créateur de la physique expérimentale.

1768. A Izleu près de Saint-Chamond, meurent les époux Saubier dans la centième année de leur âge. Ils avaient été mariés et mariées le même jour.

1842. Près de Nantes, dans son pays natal, meurt le général Cambronne, le vaillant officier qui trouva l'immortalité dans l'effroyable plaine de Waterloo.

1905. A Berlin meurt, âgé de 90 ans, le peintre Adolf Menzel, l'un des célébres par sa petite taille qui par son immense talent.

1907. Avènement du Chah Mohamet Ali de Perse.

1930. Mariage à Rome du Prince Humbert de Savoie avec la princesse Marie-José de Belgique.

1935. MM. Mussolini et Pierre Laval signent à Rome, les accords relatifs aux intérêts des deux pays en Afrique et des notes régionales de coopération de vue de leurs gouvernements sur des questions d'ordre européen.

HONORARIAT. — M. Alexandre de Saint-Leger professeur d'histoire de Lille et des provinces du Nord de la France à la Faculté des lettres de l'Université de Lille, a été nommé professeur honoraire de cette Université.

DEUIL. — Nous apprenons le décès survenu hier matin dans une clinique de Carvin de la belle-sœur de M. DAUW, Sous-Préfet de Douai. Nous adressons à M. le Sous-Préfet nos plus vives condoléances.

— C'est en présence d'une assistance considérable que se dérouleront hier à Pont-à-Mousson, les funérailles de M. DAUW, l'époux respecté de notre collaborateur et ami, Président de la Société des Aviculteurs du Douaisis. Parmi les personnalités qui avaient tenu à exprimer leurs condoléances, à M. Daubus, qui avec ses enfants, conduisait le deuil, nous avons remarqué MM. Léon Delbart, maire de Nomain, ancien député ; Edouard Caudrelier, Président de la Société des Agriculteurs de France ; M. Bannay, Maire de Pont-à-Mousson ; Salomé, Directeur vétérinaire ; Douai ; Alfred Cordonnier, représentant la Fédération Colombophile de Lille, ancien président des Agriculteurs du Nord ; Malle, Directeur de la « Renaissance Agricole » ; Dhainaut, géomètre expert ; de Rosi, Tournai ; M. Huet, Calot, Villequin, Danchin, des Aviculteurs du Douaisis ; Ragon, des Aviculteurs de Valenciennes ; M. de la Motte, président des Elèves de l'Ecole Départementale d'Agriculture de Wagnonville, ainsi que les professeurs M. Carré, Directeur, s'étant fait assister, à notre ami M. Daubus, nous renouvelons nos plus sincères condoléances.

LOTTERIE DES REGIONS LIBERÉES
BANQUES ET TABACS

LOTTERIE DES REGIONS LIBERÉES
BANQUES ET TABACS

LOTTERIE DES REGIONS LIBERÉES
BANQUES ET TABACS